

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 28

Artikel: Facteur et cocher
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206126>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

lo menistre Calvin. On hommo de cabosse; stisse, allâ pi! bin brâva dzein, mâ que sê gènâve pas quand l'avâi oquie à dere. S'inquiêtâve pas dâi ronneri; ie savâi prau que *quand l'è qu'on a de onna boundâ veretâ, l'è quemet se on accouillèssâi on bâton dein on tropi de câion: l'è clli que l'a regu que couïle*, et que *l'è la pe croûte ruva dau tsé que crainne lo mè*. Assebin l'ètai de respettâ et vo menâve lè dzein rîque-raque, quemet âo militéro. Faillâi obêi âi lois, âo bin gâ! *vo baillive l'allâie et la reve-gna!* dâi iâdzo on bocon trau fê, quemet quand l'a fê bourlâ clli poûro *Servet*. Se on avâi pu lè fondre einseimblie clliau doû, quemet lo potâ quand fâ onna couillâ nâova avoué duve vilhie, quin novî Calvin on arâi fê! on Calvin que no z'arâi apprâ à sê supportâ lè z'on lè z'autro. Mâ l'a quazu ètâ d'obedzi d'ître sévêro, por cein qu'on desâi de son teimps:

Dè couïte lè ryô et lè gros
Ne bete pas ton ottô.

N'a pas volu ci commerce, l'a de: — Rein de cein; lè petits et lè gros n'è pas lè mîme *man-nâire*, ma l'è de la mîma *matâire*, et lè z'a met dein lo mîmo moûno. A-te pas bin fê, dite-vâi, et n'ètai-te pas on hommo de sorta?

Po vèro bî, vayâi bi: pouâve *recougnâitre lè z'âo à dou dsauno*, que desant lè dzein, — et ti lèz'autro régent de l'Académie que sant vegnâi apri l'ant coudhî pidâ avoué li, et on sâ prau que, dein tot cein que l'ant fê, l'ai a z'u quasu *alant à vannâ qu'à échore*, quand bin, onna boun' eimpartya dau teimps, l'Etat lè payîve pas pîre. Clliau d'ora assebin sant dâi crâno corps. *Tso épi sê fa la lienna*, que l'ant peinsâ et, tot bounameint, l'ant recordâ, recordâ à tsavon, lè z'on lè z'écrotoure, lè z'autro lè lois, etcétra, et sant arrevâ à fêre dâi z'hommo de teppa.

No z'autro qu'on l'ai è z'u assebin, on l'ai ein è bin remacheint à cllia vilhie *Alma mater genevensis*, quemet diant clliau que sâvant dè-vesâ de la man gautse, et on vo cord onna bè-rueâtâie de bounheu, eintsatalâie avoué dau dzotôio.

Et tot parâi, eintre lo canton de Vaud et clli de Dzenèva l'ai a dâi iâdzo dâi trevoune, dau grabûdzo. Io l'ai a-te rein? — *Pertot l'ai a oquie que tsi no, hormi qu'on l'ai sê bat ti lè dzor!* que desâi on Fribordzâi. — Ai-no pas z'u cllia sacré mappemonde que vessâve dau côté de Velanâova, que l'iguie dau lè pouâve pas s'eînfattâ dein lo Rhodno? Ai-no pas oncora clli tunet de la Faucellie et clli Frasne que no baillât âi z'on et âi z'autro mè de cousin que trâi felhie à maryâ. Eh bin! clliau niêze on pâo lè fêre botsi, se on vâo fêre résenâbllo, vo et no, et on sâ prau que vo l'ite, et no assebin. D'ailleu, â quie bon dâi tseçagne, dâi procès; quemet dit lo diton: *Clli que gagne on procès s'eîn revint ein tsemise; clli que lo perd, revint tot nu*.

Oi! no assebin on vâo couhî fêre résenâbllo, por cein qu'on l'a apprâ tsi vo, quand on l'ai fêre, avoué clliau professeur d'attaque qu'on avâi, et clliau bon camerardo. Eh bin! â vo ti, régent et écoulî de l'Université, â ti stau z'amî, on brâme bin fê:

Respet por vo!

Lozena, à la fin dau mâi de mai 1909.

On par de vilhio z'écoulî de
vout'r Académie:

Ce document est signé de MM. E. Dandiran et F.-A. Forel, professeurs à l'Université de Lausanne, de la part de 82 adhérents au groupement vaudois en vue de la célébration du Jubilé de Genève.

Entre jeunes filles:

— Ma chère, veux-tu me permettre de te présenter mon fiancé?

— Mais, certainement; tous ceux que je t'ai connus étaient charmants!

Facteur et cocher. — Un facteur de poste et un cocher de fiacre se querellaient:

— Comment! s'écriait le premier, vous osez insulter un homme de lettres!

— Et vous, répondit l'autre, vous osez outrager un homme en place!

Pauvre docteur. — Un de nos médecins se plaignait l'autre jour d'être harassé.

— Je viens, disait-il, de voir un malade à la Pontaise, un deuxième à Ouchy et un troisième à la Perraudettaz.

— Mais, docteur, tous vos malades sont donc à l'extrémité!

EN DEVISANT DU BON VIEUX TEMPS

Les lignes suivantes sont extraites d'une conférence que fit jadis, à Lutry, Louis Monnet, fondateur de notre petit journal.

I

PERMETTEZ-moi de vous lire quelques souvenirs du bon vieux temps, recueillis soit dans des traditions orales, soit dans des notes laissées par un honorable citoyen de Lavaux, M. David Forestier, de Cully, où il est mort, il y a quelque trente ans.

Le nom de David Forestier est resté populaire dans la contrée, soit par les fonctions publiques qu'il y a exercées pendant nombre d'années, soit par des productions littéraires, d'un caractère très original, publiées par ci par là dans nos journaux sous le modeste voile de l'anonyme.

Nos bateliers d'autrefois.

Il s'agit des mœurs de nos bateliers du Léman, au commencement du XIX^e siècle.

A cette époque, la navigation était généralement exercée par des Vaudois et des Genevois; c'est-à-dire que les patrons des barques étaient de l'un ou de l'autre de ces deux cantons. Tandis qu'aujourd'hui cette navigation est presque entièrement entre les mains des Savoyards.

Le Léman était divisé en deux régions: le lac supérieur — de Villeneuve à Morges; le lac inférieur, — de Morges à Genève.

Vevey était considérée comme le centre du Haut-Lac.

Les bateliers de ces deux régions se goudailaient réciproquement. Ceux du lac inférieur se piquaient d'avoir la langue plus déliée, la *blague* plus fine, — c'est l'expression dont ils se servaient, — que les bateliers du Haut-Lac.

Mais pour les bateliers du Haut-Lac, Morges était la pouilleuse, Rolle l'orgueilleuse et Nyon la vaniteuse. Ils qualifiaient en outre toute cette partie de contrebandière.

Au temps dont nous parlons, le port d'Evian n'existait pas, et les rives vaudoises étaient beaucoup plus fréquentées qu'aujourd'hui par les barques. Il n'était pas rare d'en voir une douzaine ancrées dans la baie de Cully.

Avant d'aller plus loin, faisons connaissance avec le type des bateliers qui font l'objet de cet entretien.

Le père « Tiaver ».

Le père *Tiaver* était né à Ouchy. Son nom de famille était presque ignoré à Lavaux, et même d'une grande partie des habitants de Cully, où il demeurerait. Il n'était connu que sous ce sobriquet, et les nombreuses lettres qu'il recevait n'avaient d'autre suscription que celle-ci: *Au père Tiaver, à Cully*.

En général, les bateliers ont des noms de guerre tirés de quelque circonstance particulière de leur vie, de leurs habitudes.

Le métier de batelier étant très pénible, ceux qui l'exercent sentent fréquemment le besoin de réparer leurs forces. Aussi, — et tout particulièrement à l'époque à laquelle se rapporte ce récit — les bateliers buvaient-ils pas mal de vin et de liqueurs. On y entendait les bateliers,

les pêcheurs, les calfats se demander les uns aux autres en se rencontrant avant le jour: *As-tu tia lo ver? (As-tu tué le ver?)* Et quand *Tiaver* voyait qu'on tardait trop à prendre le petit verre, il disait à son père: *Vein no pas tia lo ver?* D'où, en langage classique d'Ouchy, il reçut son nom de *Tiaver*.

« Tuer le ver. »

On sait que le matin bon nombre d'ouvriers, avant de se mettre au travail, boivent un petit verre en cassant une croûte. Boire sans soif est une faculté dont beaucoup sont doués, nous autres Vaudois tout particulièrement. Ils ont adopté certaines formules pour désigner cette manière de commencer la journée. Les uns disent: « Ça réveille! » les autres: « Ça réchauffe! » ou « Ça ravigotte! » Plusieurs, enfin, font entendre que la goutte matinale est une mesure d'hygiène, et ils caractérisent cette sage précaution en disant: *Ça tue le ver*.

Quel peut bien être ce ver qu'il s'agit de tuer quotidiennement? Est-ce le parasite que les savants appellent ténia, et que nous traitons familièrement de « ver solitaire », est-ce le ver rongeur qui, au figuré, veut dire peine de l'âme, auquel cas *tuer le ver* signifierait *noyer son chagrin*?... On n'a jamais su au juste.

Cependant, cette locution a son explication historique si l'on remonte à l'histoire de François I^{er}. Voici ce qu'on lit dans le journal d'un bourgeois de Paris de ce temps-là:

« Au dict an 1519, en juillet, mourut subitement la femme de M. la Vernade, l'un des maîtres des requestes du roy. Elle fut overté, et lui fut trouvé un ver en vie sur le cœur, qui lui avait percé le cœur; et lors fut mis sur le cœur du métridal (espèce d'antidote) pour le faire mourir, mais il n'en mourut point. Puis y fut mis du pain trempé en vin, dont incontinent le ver mourut. Pourquoi il ensuyt qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prendre le ver. »

*

Maître Jean-Paul.

Reprenons maintenant notre récit par quelques mots à la mémoire d'un des meilleurs amis de *Tiaver*, l'excellent constructeur de brigantins, maître Jean-Paul, de la Tour-de-Peilz, dont toutes les cochères et autres bateaux avaient été faits par lui.

Et parmi les nombreux brigantins qu'il construisait, Cully seul en comptait une demi-douzaine.

Voici le portrait que M. Forestier nous a laissé de ce brave industriel:

« Pendant toute la durée de la construction d'un brigantin, personne n'aurait vu le sourire se peindre sur la figure grave de Jean-Paul; et aux approches du lancement à l'eau, cette gravité était presquede la mauvaise humeur. Son préjugé sur la rencontre qu'il ferait le matin du jour de cette opération était tel, que si c'était une femme, il fallait y renoncer forcément pour ce jour-là. Aussi le batelier qui faisait construire avait-il soin de prendre ses mesures pour que Jean-Paul fit la rencontre d'un homme. En parlant des femmes, il disait que lorsqu'elles sont en colère elles sont comme une ancre qui accroche de quelque côté qu'on la jette dans l'eau.

» Les amateurs admis à jouir du lancement montaient le brigantin. Le bouquet préparé par les jeunes filles de l'endroit était placé au haut du *trinquet*. A ce moment solennel, Jean-Paul de sa voix de stentor s'écriait: *Sin no ti pret. Lou bon Dieu no préservai de bin et de mau. Avau!* A ce dernier mot, les ouvriers, avec de grosses masses, abattaient les trolées; le brigantin tombait sur son plancher glissant et s'élançait à l'eau à la satisfaction de Jean-Paul, qui, alors, prenait une prise, comme Napoléon après bataille gagnée, et souriait amicalement au maître du bateau. »

Le « ressa ».

Le soir du lancement d'un brigantin, il y avait toujours *ressa*, c'est-à-dire que le maître batelier offrait un repas aux ouvriers et aux amis,